



COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

2011/10/05

Pour renseignements : Mary Tucker
Responsable des Communications
Travail sécuritaire NB
Téléphone : 506 632-2828 ou 1 800 222-9775

Un accident du travail fait un mort et deux blessés

Saint John, NB : Travail sécuritaire NB mène actuellement une enquête sur un accident dans lequel un travailleur a perdu la vie et deux autres ont été blessés.

Maurice Roussel, âgé de 60 ans, est décédé à l'hôpital le 29 septembre à la suite de blessures qu'il a subies après avoir tombé d'une hauteur d'environ 35 pieds lorsqu'une passerelle en bois s'est effondrée. Il travaillait avec deux autres employés en vue d'effectuer des travaux de réparation sur des descentes pluviales à l'usine AV Cell Inc., à Atholville. L'un des autres employés a subi des fractures au dos et à une jambe, et est dans un état stable au Moncton Hospital. Pour ce qui est du deuxième employé, il a subi une fracture d'un poignet et a reçu son congé de l'hôpital.

Les travailleurs étaient au service de Val Landry & Son Ltd. Roofing, une entreprise de Campbellton.

Au sujet de Travail sécuritaire NB

Travail sécuritaire NB administre une assurance sans égard à la responsabilité contre les blessures subies au travail et l'incapacité au travail pour les employeurs et leurs employés, financée uniquement à partir du revenu tiré des cotisations des employeurs. Il est engagé à prévenir les blessures subies au travail et les maladies professionnelles par le biais de l'éducation et de l'application de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*.